

Réunion du Conseil - (Séance publique)  
Le 16 février 2023 à 19 heures

Réunion Microsoft Teams

[Cliquez ici pour participer à la réunion](#)

Salle du Conseil, en mode hybride et présentiel, au 116, Cornélius Parkway, Toronto, ON

Si vous désirez assister en présentiel, merci de communiquer avec la secrétaire de séance, M<sup>me</sup> Corine Céline, à [celinem@csviamonde.ca](mailto:celinem@csviamonde.ca) d'ici midi, le 16 février 2023.

Le numéro de téléphone à appeler en cas d'urgence : 647 244-9631

Membres du Conseil présents :	
<b>Mme Kristine Dandavino</b> Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	<b>M. David Paradis</b> Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
<b>M. Benoit Fortin (Vice-président)</b> Toronto (Est)	<b>Mme Emmanuelle Richez</b> Essex
<b>M. Pierre Gregory</b> Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	<b>Mme Anna-Karyna Ruszkowski</b> Toronto (Centre)
<b>M. Éric Lapointe</b> Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	<b>M. Yvon Rochefort</b> Peel
<b>Mme Geneviève Oger (Présidente)</b> Toronto (Ouest)	<b>Mme Stefania Sigurdson Forbes</b> York
<b>M. David O'Hara</b> Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	<b>M. Marcel J. Tikeng</b> Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
<b>M<sup>lle</sup> Marème Diongue</b> - Élève conseillère	<b>M<sup>lle</sup> MarieLys Wabgou</b> - Élève conseillère

Membres de l'administration	
<b>M. Michel Laverdière</b> Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	<b>M<sup>me</sup> Sonia N. Likibi</b> Directrice des ressources humaines
<b>M<sup>me</sup> Dounia Bakiri</b> Adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire	<b>M<sup>me</sup> Mirela Lonian</b> Surintendante de l'éducation par intérim
<b>M<sup>me</sup> Corine Céline</b> Secrétaire de séances	<b>M. Jason Rodrigue</b> Surintendant des affaires et trésorier
<b>M. Roland Desloges</b> Surintendant de l'éducation	<b>M. Olivier St-Maurice</b> Surintendant de l'éducation par intérim
<b>M. Hugues Kamga Wambo</b> Surintendant de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte</b> Surintendante de l'éducation
<b>M. Miguel Ladouceur</b> Directeur du SIEP	<b>M<sup>me</sup> Tricia Verreault</b> Surintendante exécutive de l'éducation
<b>M. Steve Lapierre</b> Directeur des communications et du marketing	

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES**

1.1 [Reconnaissance des territoires des peuples autochtones](#)

**2. AFFAIRES COURANTES :**

2.1 Approbation de l'ordre du jour

2.2 Déclaration de conflit d'intérêts

2.3 [Adoption du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 18 janvier 2023](#)

2.4 Questions découlant du procès-verbal de la séance publique du Conseil tenue le 18 janvier 2023

**3. DÉLÉGATION**

3.1 [Communauté du Trille Blanc](#)

**4. RAPPORTS D'INFORMATION**

4.1 Rapport de la présidence

4.2 [Rapport de la direction de l'éducation par intérim](#)

4.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

4.4 Tour de table des activités des autres membres du Conseil<sup>1</sup>

4.5 Correspondance

**5. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS****5.1 BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

**5.1.1** Assermentation de la nouvelle conseillère scolaire de la région de Toronto Centre

**5.1.2** [4<sup>e</sup> Sommet national sur l'éducation 2023 - \(FNCSF\)](#)

**5.1.3** [Nominations aux Comités permanents](#)

## 5.2 AFFAIRES

5.2.1 [Orientations budgétaires 2023-2024](#)

5.2.2 [Rapport n° 3 \(2022-2023\) - Comité de Vérification - Séance publique du 7 février 2023](#)

## 5.3 ÉDUCATION

5.3.1 [Rapport n° 3 – Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne \(CDP\) du 25 janvier 2023](#)

5.3.2 [Calendriers scolaires 2023-2024](#)

5.3.3 [Sorties éducatives](#)

## 5.4 RÉVISION DES POLITIQUES

### **Pour approbation**

5.4.1 [Politique n° 3,103 – Auto-identification volontaire des élèves autochtones](#)

## 6. AVIS DE MOTION

6.1 [Serment d'allégeance](#)

## 7. RÉCEPTION DES RAPPORTS EN BLOC DU 16 FÉVRIER 2023

4.1 Rapport de la présidence

4.2 Rapport de la direction de l'éducation par intérim

4.3 Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles

5.1.2 4<sup>e</sup> Sommet national sur l'éducation 2023 - (FNCSF)

5.2.2 Rapport n° 3 (2022-2023) - Comité de Vérification - Séance publique du 7 février 2023

5.3.1 Rapport n° 3 – Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP) du 25 janvier 2023

**9. ADOPTION DES RÉSOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

- 9.1 Point 4.2.1 Changements au sein du personnel
- 9.2 Point 4.3.4 Mise en disponibilité d'une propriété du Grand Erie District School Board
- 9.3 Point 4.3.5 Mise en disponibilité d'une propriété du Thames Valley District School Board
- 9.4 Point 4.3.6 Mise en disponibilité de deux propriétés du York Region District School Board

**10. AUTOÉVALUATION**

*En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent la réussite et le bien-être de chaque élève?*

**11. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

<sup>1</sup>Tour de table des membres : ex., participation à des formations ou symposium; représentation du Conseil à un gala ou une cérémonie; rencontre avec la municipalité ou un organisme communautaire; démarchage politique.

# Reconnaissance des Territoires

## **Siège social du Conseil scolaire Viamonde**

Nous, au siège social du Conseil scolaire Viamonde, respectons cette terre qui nous accueille, nous nourrit et nous abrite et soulignons également le rôle important que jouent la faune, la flore, l'eau et les minéraux dans notre vie.

Nous nous rappelons que nous vivons sur un territoire visé par l'accord du bol à une cuillère, et le Traité de Niagara, représenté par la chaîne de l'alliance.

Nous reconnaissons aussi que le siège social se trouve sur une terre visée par le traité 13, terre des Anishinaabe, dont les Mississaugas du Credit, des Haudenosaunee et des Wendat. Aujourd'hui, plusieurs peuples des Premières Nations, des Métis et des Inuit vivent sur ce territoire.

Ainsi, nous pouvons apprendre et prendre soin de cette terre avec les peuples autochtones, afin de nous assurer du bien-être de tous les êtres vivants partageant les ressources, pour les générations à venir.

[Carte de territoires: Native-land.ca](http://Native-land.ca) | [La terre de quels aïeux?](http://La terre de quels aïeux?)

[Carte des traités et des réserves en Ontario](http://Ontario.ca) | [Ontario.ca](http://Ontario.ca)

**PROCÈS-VERBAL  
DE LA RÉUNION DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE (SÉANCE PUBLIQUE)**

**Le 18 janvier 2023**

Le Conseil se réunit en séance publique de **19 h à 20 h 35** au siège social de Toronto situé au 116, Cornélius Parkway à Toronto M6L 2K5.

<b>Membres du Conseil présents:</b>	
<b>M<sup>me</sup> Kristine Dandavino (en ligne)</b> Haliburton, Northumberland, Peterborough, Durham, Kawartha Lakes et Hastings	<b>M<sup>me</sup> Emmanuelle Richez (en ligne)</b> Essex
<b>M. Pierre Gregory</b> Hamilton-Wentworth, Halton et Brant	<b>M. Yvon Rochefort</b> Peel
<b>M. Éric Lapointe (en ligne)</b> Bruce, Dufferin, Grey et Simcoe	<b>M<sup>me</sup> Stefania Sigurdson Forbes</b> York
<b>M<sup>me</sup> Geneviève Oger - (Présidente)</b> Toronto (Ouest)	<b>M. Marcel J. Tikeng</b> Niagara, Fort Eric, Port Colborne, Thorold, Welland, Niagara Falls, Pelham, Wainfleet et Niagara-on-the-Lake
<b>M. David O'Hara</b> Waterloo, Wellington Middlesex, Perth et Huron	<b>VACANT</b> Toronto (Centre)
<b>M<sup>lle</sup> Marème Diongue (en ligne)</b> Élève conseillère	<b>M<sup>lle</sup> MarieLys Wabgou (en ligne)</b> Élève conseillère
<b>Membres du Conseil absents:</b>	
<b>M. Benoit Fortin - (Vice-président)</b> Toronto (Est)	<b>M. David Paradis</b> Chatham-Kent, Elgin, Haldimand-Norfolk, Lambton, Oxford (Sarnia)
<b>Membres de l'administration :</b>	
<b>M. Michel Laverdière</b> Directeur de l'éducation et secrétaire par intérim	<b>M<sup>me</sup> Sonia N. Likibi (en ligne)</b> Directrice des ressources humaines
<b>M<sup>me</sup> Dounia Bakiri (en ligne)</b> Adjointe à la surintendance de l'éducation temporaire	<b>M<sup>me</sup> Mirela Lonian (en ligne)</b> Surintendante de l'éducation par intérim
<b>M<sup>me</sup> Corine Céline</b> Secrétaire de séances	<b>M. Jason Rodrigue (en ligne)</b> Surintendant des affaires et trésorier
<b>M. Roland Desloges (en ligne)</b> Surintendant de l'éducation	<b>M. Olivier St-Maurice (en ligne)</b> Surintendant de l'éducation par intérim
<b>M. Hugues Kamga Wambo (en ligne)</b> Surintendant de l'éducation	<b>M<sup>me</sup> Isabelle Turcotte (en ligne)</b> Surintendante de l'éducation
<b>M. Miguel Ladouceur (en ligne)</b> Directeur du SIEP	<b>M<sup>me</sup> Tricia Verreault (en ligne)</b> Surintendante exécutive de l'éducation
<b>M. Steve Lapierre (en ligne)</b> Directeur des communications et du marketing	

**1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET APPEL DES MEMBRES**

**1.1 RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES DES PEUPLES  
AUTOCHTONES**

Conseillère Dandavino récite la reconnaissance des territoires des peuples autochtones.

**2. AFFAIRES COURANTES**

**2.1 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Conseillère Dandavino, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

*QUE l'Ordre du jour* soit adopté.

**ADOPTÉE**

**2.2 DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS**

Il n'y a aucune déclaration de conflit d'intérêts.

**2.3 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION ORDINAIRE  
PUBLIQUE TENUE LE 9 DÉCEMBRE 2022**

Conseillère Richez, appuyée par conseiller Lapointe, propose :

*QUE le Procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil* tenue le 9 décembre 2022 soit adopté.

**ADOPTÉE**

**2.4 QUESTIONS DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION  
ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL TENU LE 9 DÉCEMBRE  
2022**

Il n'y a aucune question découlant du procès-verbal de la réunion ordinaire publique du Conseil tenue le 9 décembre 2022.

**3. DÉLÉGATION**

Il n'y a aucune délégation.

#### **4. RAPPORTS D'INFORMATION**

##### **4.1 RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE**

###### **Mot de la présidence Geneviève Oger – janvier 2022**

Dans son rapport verbal, la présidente du Conseil, Mme Oger, présente à la table le nouveau conseiller scolaire de la région de Niagara, M. Marcel Tikeng Jounda.

M. Tikeng est un entrepreneur canadien d'origine du Cameroun. Il a fait ses études en France et au Cameroun. Il a une grande expérience professionnelle dans divers pays. Au nom de toute l'équipe, Mme Oger lui souhaite la bienvenue.

Mme Oger encourage les membres de la région de Toronto Centre d'aller voter durant la fin de semaine et de faire passer le message aux personnes francophones de cette région.

Ensuite, M. Marcel se présente brièvement à la table et se dit très heureux de rejoindre l'équipe du conseil Viamonde. Il est prêt à donner sa contribution au bon fonctionnement du Conseil Scolaire et à s'investir aux activités de la communauté francophone pour une éducation plus inclusive des valeurs multiculturelles, de diversité et d'égalité.

Mme Geneviève Oger  
Présidente du Conseil

##### **4.2 RAPPORT DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION PAR INTÉRIM**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport du directeur de l'éducation par intérim.

**QUE** le *Rapport du directeur de l'éducation par intérim* soit reçu.

##### **4.3 RAPPORT DES ÉLÈVES CONSEILLÈRES SUR LES ACTIVITÉS DANS LES ÉCOLES**

Les deux élèves conseillères présentent leur rapport mensuel.

Chers élèves, membres du personnel, conseiller(ères),

Bonne année 2023 à vous ! Nous entamons le mois de janvier avec excitation et fébrilité. La semaine des examens approche à grands pas et les élèves et le personnel travaillent fort à se préparer aux examens finaux qui sont de retour cette année !



**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 18 JANVIER 2023**

Le 24 janvier, on souligne la journée internationale de l'éducation. Nous souhaitons reconnaître, lors de cette journée, l'importance de l'éducation ainsi que les nombreuses barrières auxquelles font face plusieurs jeunes en tentant d'assurer une éducation de qualité.

Quant aux activités dans nos écoles au mois de décembre, nos élèves étaient actifs! Les conseils des élèves ont terminé l'année 2022 en force avec diverses semaines thèmes dont les plus populaires étaient les journées pyjama et pull laid. Les écoles Ronald-Marion et Toronto-Ouest ont chacune tenu un bal d'hiver et de Lamothe-Cadillac a organisé une excellente soirée sociale ! Toutes les photos de ces événements sont d'ailleurs disponibles sur les pages Instagram des conseils étudiants.

Plusieurs de nos écoles ont fait des collectes de dons pendant cette saison hivernale. Les dons pour le grand partage comprenaient des denrées non périssables, des jouets et des habits d'hiver. Tous les habits recueillis par de Lamothe-Cadillac ont été donnés à l'organisation nommée Downtown Mission.

À Toronto-Ouest, le 20 décembre, il y a eu un dîner multiculturel dans le cadre de l'initiative CAS du Baccalauréat international organisé par des élèves de la 12<sup>e</sup> année. Les jeunes ont voulu vendre des repas pour faire découvrir leur culture culinaire.

Les élèves du cours de cuisine ainsi que les enseignants de Franco-Niagara et Georges-P.- Vanier ont aussi offert des aliments pour le petit déjeuner tels que de délicieuses crêpes.

En ce qui concerne les sports, l'équipe de basketball féminine d'Étienne-Brûlé a joué un match contre Toronto-Ouest. Leurs équipes de basketball masculines se sont aussi affrontées.

En plus, l'équipe de basketball masculine de Lamothe-Cadillac fait preuve de grands talents n'ayant perdu aucun match à ce jour! Bonne chance à toutes les équipes sportives de Viamonde surtout nos équipes Viamonde participant aux compétitions des diverses associations locales du OFSSAA.

Durant le mois dernier, les enseignants et les élèves de plusieurs écoles ont pu démontrer leurs habiletés sportives, en participant à des matchs de volleyball et de basketball amicaux. Ce furent des occasions permettant aux élèves d'observer et de profiter du moment ensemble, avec plein de rires et de joie.

Ce fut une belle clôture de l'année 2022. Nous vous souhaitons encore une fois, une bonne année 2023 !

Vos élèves conseillères,

Marème Diongue et Marie-Lys Wabgou

**QUE** le rapport sur *Les activités dans les écoles secondaires* soit reçu.

#### **4.4 TOUR DE TABLE DES ACTIVITÉS DES AUTRES MEMBRES DU CONSEIL**

Ce point sur le tour de table permet aux membres du Conseil de faire état des activités scolaires auxquelles ils ont pu participer récemment, ou encore de faire connaître des informations locales pertinentes.

Mme Oger, la présidente du Conseil, participera à un dîner au Centre francophone pour l'histoire du mois des noirs au mois de février. Elle va aussi rencontrer le Conseiller municipal, M. James Pasternak, dans le but de demander son soutien pour le Park Felstead pour l'ouverture de la nouvelle école secondaire à Toronto en septembre 2023.

Mme Dandavino partage avec la table que pour aider avec la francophonie, sa chorale chantera l'hymne national pour le « Centre Ability à Whitby » afin d'aider les enfants à se familiariser avec les deux versions anglophone et francophone.

Toujours au mois de février, Mme Richez animera une discussion communautaire sur « Langue partagée, histoire parlée » à la galerie Art Windsor/Essex (AWE) avec la collaboration du Club Richelieu de Windsor dans le cadre de l'exposition de l'artiste montréalais d'origine haïtienne Manuel Mathieu.

Les écoles de Viamonde seront invitées pour une visite guidée en français de l'exposition.

#### **4.5 CORRESPONDANCE – (décembre 2022 et janvier 2023)**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la correspondance.

**QUE** la *Correspondance* soit reçue.

### **5. RAPPORTS ÉMANANT DES SECTEURS**

#### **5.1 BUREAU DE LA DIRECTION DE L'ÉDUCATION**

##### **5.1.1 Assermentation du conseiller scolaire de la région de Niagara**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 18 JANVIER 2023**

Lors de la cérémonie d'assermentation, M. Marcel Tikeng Jounda déclare sa déclaration et procède ensuite à la signature officielle de son assermentation et au serment d'allégeance, suivie d'une prise de photo.

Après la cérémonie d'assermentation, le directeur de l'éducation déclare le Conseil légalement constitué.

**5.1.22e Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025**

Les membres du Conseil prennent connaissance du deuxième bilan trimestriel des activités pour la période de septembre à décembre 2022.

Le troisième bilan trimestriel, pour la période de janvier à mars 2023, sera disponible en avril 2023.

**QUE** le rapport sur le 2<sup>e</sup> Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025 soit reçu.

**5.1.3 Politique no 1,12 Gouvernance – Comité du Conseil et Comités permanents**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport présenté par l'administration en lien avec la nouvelle Politique 1,20 – *Gouvernance – Comité du Conseil*.

Mme Verreault, surintendante exécutive de l'éducation, explique aux membres du Conseil que ce rapport représente une approche philosophique pour donner la voix aux conseillers sur nos politiques, tout en priorisant l'équité, diversité et l'inclusion.

À la suite de discussions, le Conseil recommande de réorganiser certains comités permanents, qui viennent s'ajouter aux comités statutaires existants et ceux prescrits par la Loi sur l'Éducation.

Les comités œuvrant autour des questions administratives se fondent désormais en un seul comité, soit le *Comité des secteurs : Affaires, Communication, Immobilisation et ressources humaines*, puis les dossiers du Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et droits de la personne, dont les actions sont intrinsèquement liées aux affaires éducatives, sont maintenant intégrés à un nouveau comité nommé *Comité Éducation, équité, diversité et inclusion*. Le *Comité de gouvernance*, quant à lui, aura le mandat d'assurer un mode de fonctionnement où les membres du Conseil s'acquitteront de leurs responsabilités en matière de gouvernance.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 18 JANVIER 2023**

Après une période de questions, conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Dandavino, propose :

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 portant sur la politique 1,20 *Gouvernance - Comités du Conseil / Comités permanents* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve avec les modifications la création et l'intégration des trois comités permanents proposés à la politique 1,20 *Gouvernance – Comités du Conseil*.

**ADOPTÉES**

## **5.2 AFFAIRES**

### **5.2.1 apport financier trimestriel – premier trimestre (sept. 2022 à nov. 2022)**

M. Rodrigue, surintendant des affaires, présente aux membres du Conseil le *rapport financier trimestriel – premier trimestre (sept. 2022 à nov. 2022)*.

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 intitulé *Rapport financier trimestriel – premier trimestre (sept 2022 à nov. 2022)* soit reçu.

## **5.3 ÉDUCATION**

### **5.3.1 Rapport n° 5 - Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 10 janvier 2023**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport CCED tenue le 10 janvier 2023.

**QUE** le *Rapport n° 5 du CCED (2022-2023) présenté en date du 18 janvier 2023* soit reçu.

### **5.3.2 Calendriers scolaires 2023-2024**

Les membres du Conseil examinent le rapport sur les calendriers scolaires 2023-2024. Une copie de l'ébauche sera affichée sur le site web à des fins de consultation aux diverses instances, prévue entre le 19 janvier au 2 février 2023.

La version finale sera ensuite présentée aux membres du Conseil et sera soumise au ministère le 1<sup>er</sup> mai 2023.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 18 JANVIER 2023**

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 intitulé *Calendriers scolaires 2023-2024* soit reçu.

**QUE** les calendriers scolaires proposés soient affichés sur le site web à des fins de consultation auprès des instances habituelles pour fins de consultation.

**5.3.3 Séance de consultation – École secondaire de l’est de Toronto du 30 novembre 2022**

Les membres du Conseil prennent connaissance du rapport sur la séance de consultation de l’école secondaire de l’est de Toronto.

Les détails consistent principalement sur la zone de fréquentation et la construction de l’édifice ainsi que les grandes lignes de la programmation scolaire.

Conseiller Rochefort, appuyé par conseillère Dandavino, propose :

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 intitulé *Séance de consultation – École secondaire de l’est de Toronto* soit reçu.

**QUE** le Conseil adopte la zone de fréquentation proposée pour l’école secondaire de l’est de Toronto.

**ADOPTÉES**

**5.3.4 Sorties éducatives**

Après avoir pris connaissance des sorties éducatives, conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Tikeng, propose :

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

**QUE** les demandes pour les sorties en Gaspésie et Denholm, dont le présent rapport fait l’objet, soient approuvées.

**ADOPTÉES**

**5.4 RÉVISION DES POLITIQUES**

**5.4.1 Politique n° 1,12 - Communications**

Les membres du Conseil prennent connaissance de la politique n° 1,12 – Communications.

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 18 JANVIER 2023**

Tous les changements sur cette politique visent à clarifier l'intention et simplifier la mise en œuvre.

Conseillère Dandavino, appuyée par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 intitulé *Politique no 1,12 - Communications* soit reçu.

**QUE** la *Politique no 1,12 - Communications* soit approuvée telle que présentée.

**ADOPTÉES**

**6. RÉCEPTION EN BLOC DES RAPPORTS D'INFORMATION DU 9 DÉCEMBRE 2022**

Conseiller Lapointe, appuyé par conseiller O'Hara, propose :

**QUE** le Conseil reçoive en bloc les documents présentés en réunion publique à titre d'information et aux fins de discussion seulement

- 4.1 : Rapport de la présidence
- 4.2 : Rapport du directeur de l'éducation par intérim
- 4.3 : Rapport des élèves conseillères sur les activités dans les écoles
- 4.5 : Correspondance
- 5.1.2 : 2e Bilan trimestriel de la mise en œuvre du Plan stratégique 2021-2025
- 5.2.1 : Rapport financier trimestriel – premier trimestre (sept. 2022 à nov. 2022)
- 5.3.1 : Rapport n° 5 - Comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED) du 10 janvier 2023
- 5.3.2 : Calendriers scolaires 2023-2024

**ADOPTÉES**

**7. AVIS DE MOTION**

Aucun avis de motion

**8. ADOPTION DES RÉSOLUTIONS EN SÉANCE À HUIS CLOS EN SÉANCE PUBLIQUE**

**8.1 Point 4.1.1 Changements au sein du personnel**

**8.2 Point 4.2.1 - Contrat de plus de 100 000 \$ (Annexe B)**

**RÉUNION ORDINAIRE DU CONSEIL (séance publique) 18 JANVIER 2023**

Conseiller Rochefort, appuyé par conseiller Dandavino, propose :

**QUE** les résolutions de la séance à huis clos sur les points ci-dessous mentionnés soient transférées en séance publique.

**Point 4.1.1 Changements au sein du personnel**

**QUE** le rapport *Changement au sein du personnel* soit reçu.

**Point 4.2.1 - Contrat de plus de 100 000 \$ (Annexe B)**

**QUE** le rapport en date du 18 janvier 2023 intitulé *Sommaire des contrats octroyés de plus de 100 000 \$* soit reçu.

**QUE** l'annexe B *Sommaire des contrats de plus de 100 000 \$* accordés entre le 1er septembre 2022 et le 31 décembre 2023 soit versé en séance publique.

**ADOPTÉES**

**9. AUTOÉVALUATION**

*En quoi nos interventions et décisions prises ce soir favorisent-elles la réussite et le bien-être de chaque élève en salle de classe?*

Conseiller Rochefort constate que les sorties scolaires contribuent grandement à la réussite de nos élèves.

Conseillère Dandavino trouve que toutes les discussions lors de nos rencontres prouvent que le Conseil à un grand respect pour nos élèves dans l'épanouissement de leur scolarité et de leur bien-être.

Conseiller Gregory ajoute que le Conseil est chanceux d'avoir complété la région de Niagara en la présence de M. Tikeng et espère bientôt avoir un ou une représentante pour la région de Toronto Centre.

Conseillère Oger a vraiment apprécié les interventions sur le Comité équité et diversité dans le but d'ajuster certains aspects pour les rendre plus efficaces. La présidente tient à ce que le comité soit informé de ces changements.

**10. LEVÉE DE LA RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL**

À **20 h 35**, les points à l'ordre du jour étant épuisés, conseiller Lapointe, appuyé par conseiller Rochefort, propose :

**QUE** la réunion publique du Conseil soit levée.

**ADOPTÉE**

**Le directeur de l'éducation  
et secrétaire par intérim,**

**La présidente du Conseil,**

**Michel Laverdière**

**Geneviève Oger**



## FORMULAIRE DE DÉLÉGATION

### DEMANDE ÉCRITE POUR S'ADRESSER AU CONSEIL

Le 05-02-2023  
Date de la demande

Le 16-02-2023  
Date de la réunion

Nom de la personne ou de l'organisme

demandant une délégation : Carole Drouin, Vice-présidente, Communauté du Trille blanc

Nom du ou des porte-parole(s) : Jean Bouchard, Président, Communauté du Trille blanc et Carole Mirkopoulos, Présidente du Comité de relations politiques et gouvernementales

Adresse ou courriel du ou des porte-parole(s) : 226 Industrial Parkway North  
Unité 5A  
Aurora, ON  
L4G4C3  
[www.communautedutrilleblanc.ca](http://www.communautedutrilleblanc.ca)

Numéro de téléphone : 705-220-3489

École de fréquentation : Sans objet

### OBJET DE LA PRÉSENTATION :

a) Point inscrit à l'ordre du jour : \_\_\_\_\_

b) Autre sujet non-inscrit: Information sur le projet de la Communauté du Trille blanc, un projet de village pour les personnes âgées francophones et francophiles de la région de York. Ce village propose un volet résidentiel (maisons de ville, lits pour soins de longue durée, et logements abordables), des espaces à bureaux pour les associations francophones de York, des espaces culturels et communautaires, des espaces verts et des espaces commerciaux. On encouragera les échanges intergénérationnels grâce notamment à des services de garderie, etc.

**POINTS SAILLANTS DE LA PRÉSENTATION (FOURNIR EN ANNEXE TOUT ÉLÉMENT QUI FERA L'OBJET DE PRÉSENTATION SANS EXCEPTION):** Nous souhaitons sensibiliser les membres du Conseil scolaire Viamonde au projet et souhaitons obtenir leur soutien grâce à une lettre d'appui. Nous désirons également inviter le conseil à déléguer un représentant à la Table des partenaires que nous avons mise sur pied pour engager, informer et sonder les membres de notre communauté francophone. Nous vous proposons une mise à jour du projet basée sur notre rapport annuel 2022 que vous retrouverez en pièce jointe. Vous pouvez distribuer ce rapport sans réserve.

## **POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

### **AVIS IMPORTANT**

**Veillez retourner le présent formulaire dûment rempli, conformément aux procédures ci-jointes, à Corine Céline, secrétaire de séances, par la poste au siège social du Conseil sis au 116, Cornelius Parkway, Toronto (Ontario) M6L 2K5, ou par courriel à [celinem@csviamonde.ca](mailto:celinem@csviamonde.ca).**



**PROCÉDURES POUR LES DÉLÉGATIONS AU CONSEIL**

1. **DÉLAIS POUR AVISER**

- a) Toute personne ou tout groupe, qui désire s'adresser au Conseil sur une question inscrite à l'ordre du jour, doit en faire la demande auprès de la direction de l'éducation par écrit au moins 48 heures avant la tenue de la réunion en séance ordinaire.

Toute documentation pertinente, qui doit être remise aux membres du Conseil, doit accompagner le présent formulaire et doit être acheminé au bureau de la direction de l'éducation au moins 48 heures avant la tenue de la réunion.

- b) Pour toute autre question, la personne ou le groupe en délégation doit en faire la demande auprès de la direction de l'éducation par écrit dix jours ouvrables avant ladite réunion.

La demande écrite donne la raison pour laquelle la personne ou la délégation désire adresser la parole et est accompagnée de la documentation complète qui fera l'objet de la présentation tout en fournissant le nom et l'adresse courriel du ou des porte-parole(s) de la délégation.

Si la personne ou le groupe désire recevoir une copie papier du formulaire de délégation, elle ou il peut l'obtenir en communiquant avec la secrétaire de séances mais doit tout de même respecter les délais prévus ci-haut.

De plus, toute la documentation pertinente qui fera l'objet de la présentation doit être acheminée au bureau de la direction de l'éducation, au moins dix jours ouvrables avant la réunion.

- c) Une délégation qui ne respecte pas les délais pour une réunion donnée, ne pourra être entendue qu'à une réunion ultérieure.

2. **PORTE-PAROLE**

Chaque délégation désigne aux plus deux porte-paroles pour s'adresser au Conseil.

3. **CONFIRMATION**

La direction de l'éducation, par l'entremise de la secrétaire de séances, confirmera le jour et l'heure auxquels la délégation pourra être reçue par le Conseil.

4. **PROCÉDURES LORS DES PRÉSENTATIONS**

- a) La délégation peut se faire par le biais de la vidéoconférence disponible aux bureaux administratifs du Conseil et dans plusieurs de ses écoles.
- b) Il est interdit de placer des affiches ou avis dans la salle de réunion du Conseil.

## **POINT NO 3.1 DE L'ORDRE DU JOUR**

- c) La durée maximale de la présentation est de dix minutes.
- d) Une fois les dix minutes de la présentation écoulées, une période maximale de dix minutes est allouée durant laquelle les membres du Conseil peuvent poser des questions de clarification seulement au(x) porte-parole(s) de la délégation. Le(s) porte-parole(s) se doivent d'être concis dans leurs réponses.
- e) Les membres du Conseil ne s'engageront pas dans un débat avec la délégation et doivent limiter leurs questions à 30 secondes chacune pour un maximum de deux questions par membre.
- f) Si la présidence juge que les propos du ou des porte-paroles sont déplacés, qu'ils portent atteinte à la réputation d'une personne ou qu'ils sont susceptibles de nuire aux intérêts du Conseil, elle peut interrompre le(s) porte-parole(s) et, au besoin, mettre fin à sa présentation ou demander que la présentation se déroule à huis clos.

### **5. PRÉSENTATION EN SÉANCE À HUIS CLOS**

Si la délégation fait, directement ou indirectement, allusion à des élèves ou à des membres du personnel ou s'exprime sur tout autre sujet confidentiel tel que les biens du Conseil, le personnel, les négociations, les litiges, etc., la présentation devra se faire en séance ordinaire à huis clos. Le cas échéant, la direction de l'éducation, par l'entremise de la secrétaire de séances, confirmera le jour et l'heure auxquels la délégation pourra être reçue par le Conseil.

### **6. CONSIDÉRATION DE LA DEMANDE**

La direction de l'éducation en consultation avec la présidence du Conseil peut refuser toute demande de présentation si le sujet proposé est contraire ou porte atteinte aux valeurs du Conseil. La direction de l'éducation peut aussi demander des précisions additionnelles quant à la documentation fournie avant de l'autoriser.

### **7. REPRISE D'UNE DÉLÉGATION**

Après avoir été entendue, une délégation n'a pas le droit de présenter au Conseil la même position sur le même sujet, ou sur un sujet qui n'est guère différent du premier, pour une période de trois mois à partir de la date de la dernière présentation au Conseil. Toutefois, cette disposition n'empêche pas d'accueillir une délégation lors d'une prochaine réunion du Conseil à la suite d'un vote favorable de la majorité des membres du Conseil.

Une délégation qui change de porte-parole et qui demande de présenter la même position sur le même sujet sera considérée comme la délégation originale.

Toutefois, une délégation qui voudrait faire valoir une position contraire à celle déjà entendue, pourra être entendue par le Conseil.

Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Rapport de la direction de l'éducation au Conseil -février 2023**

Le mois de janvier est passé à la vitesse de l'éclair dans les écoles Viamonde, qui ont bourdonné d'activités. Alors que les élèves du secondaire prenaient part à leur période d'examens, les écoles élémentaires ont tenu leurs portes ouvertes et se sont montrées sous leur plus beau jour aux membres de la communauté. La campagne de recrutement de nouveaux effectifs pour l'année scolaire 2023-2024 va bon train et le Conseil bénéficie d'une visibilité sur plusieurs plateformes numériques, à la télévision, dans les journaux et à la radio.

En janvier, nous avons annoncé la nomination de M. Francis Cronier-Thériault au poste de premier directeur de la nouvelle école secondaire Viamonde dans le quartier Greenwood, à l'est de la ville de Toronto. M. Cronier-Thériault, qui dirige actuellement l'École secondaire Toronto Ouest, prendra ses nouvelles fonctions au terme de la présente année scolaire.

Janvier a aussi été l'occasion pour moi de participer à des rencontres et à des conférences réunissant les directions de l'éducation, certains des cadres supérieurs du milieu de l'éducation et des conseillères et conseillers scolaires. Ces rencontres permettent de recevoir des mises à jour sur les grands dossiers et d'échanger sur les différents enjeux qui interpellent les conseils scolaires francophones ou anglophones, d'ici et d'ailleurs au pays.

Le 20 janvier, j'ai participé à une communauté de pratique fort enrichissante, destinée aux leaders du système d'éducation, au sujet de la santé mentale en milieu scolaire en Ontario. Nous avons abordé l'importance du leadership pour créer des conditions pour une santé mentale axée sur l'affirmation identitaire.

Par ailleurs, le 25 janvier, plusieurs écoles ont aussi souligné la journée Bell Cause pour la cause, une initiative pancanadienne pour déstigmatiser la santé mentale et amasser des fonds pour soutenir diverses initiatives sur cette thématique.

Enfin, je profite de cette tribune pour rappeler aux nouveaux membres du Conseil quelques règles en matière de communication entre la table et l'administration.

Nos politiques stipulent bien que la direction de l'éducation est le seul et unique employé supervisé par le Conseil. Ainsi, il n'est généralement pas permis aux membres de contacter directement les membres du personnel Viamonde pour obtenir des informations.

Je vous remercie de bien vouloir vous adresser à moi pour toute demande particulière et je m'assurerai d'en faire le suivi. Il convient aussi, par courtoisie, de nous informer lorsque vous recevez des invitations à participer à des rencontres ou à des événements pour représenter le Conseil, par exemple, lors d'une réunion d'un conseil d'école ou lors d'une activité scolaire. En adoptant ces bonnes pratiques, nous respecterons les rôles et responsabilités de chacun et maintiendrons une bonne relation de confiance entre la gouvernance et l'administration scolaire. Merci de votre collaboration en ce sens.

Le directeur de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière



Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE**

**Objet : 4<sup>e</sup> Sommet national sur l'éducation 2023**

---

La Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) organise un *Sommet national sur l'éducation 2023*, **le 27 et 28 avril 2023** en présentiel à Ottawa.

Ce 4<sup>e</sup> sommet a pour thème **Réimaginer l'éducation !**

Ce sommet a pour but de rassembler des personnes qui œuvrent en éducation de langue française, en contexte minoritaire, au Canada. Ce forum d'échange et de réflexion sur les enjeux éducatifs nécessitent la mobilisation du réseau pour assurer la réussite et le bien-être des apprenants, petits et grands.

Trois places sont réservées pour le 4<sup>e</sup> Sommet comme suit :

- 2 membres scolaires élus
- 1 directeur de l'éducation ou un membre de l'exécutif

La date limite pour s'inscrire est le **3 avril 2023**.

Nous vous invitons donc à sélectionner les deux représentants pour le Conseil afin que nous puissions procéder à leur inscription.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *4<sup>e</sup> Sommet national sur l'éducation 2023 (FNCSF)* soit reçu.

**QUE** le Conseil procède à l'inscription de deux (2) membres scolaires élus qui représenteront le Conseil scolaire Viamonde au 4<sup>e</sup> Sommet national sur l'éducation à Ottawa.

**Préparé et présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim

M. Michel Laverdière

p.j. 1)



Le 16 février 2023

**NOMINATION DE (2) DEUX MEMBRES REPRÉSENTANTS POUR  
le 4<sup>e</sup> SOMMET NATIONAL SUR L'ÉDUCATION 2023 - OTTAWA**

**La Fédération nationale des conseils scolaires francophones –  
FNCSF Ottawa**

<b>MEMBRES DU CONSEIL</b>
XXX
XXX
Directeur de l'éducation ou son délégué

Proposée par : \_\_\_\_\_

Appuyée par : \_\_\_\_\_





Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Nominations aux Comités permanents**

---

**ANTÉCÉDENTS**

À sa réunion ordinaire du 18 janvier 2023, le Conseil a approuvé la création et l'intégration des trois comités permanents à la politique 1,20 *Gouvernance – Comités du Conseil* :

- le Comité de Gouvernance;
- le Comité Éducation, équité, diversité et inclusion;
- et le Comité des Secteurs – SIEP, COM, AFF, SRH

**SITUATION ACTUELLE**

Afin d'opérationnaliser le fonctionnement des comités permanents, le Conseil doit maintenant nommer des membres pour siéger à ces comités pour l'année 2023.

Voici les dates proposées pour les premières rencontres des comités permanents pour 2023. Il reviendra à chaque comité, lors de sa première rencontre, de déterminer un horaire pour les autres rencontres de l'année 2023.

Comité Éducation, équité, diversité et inclusion	Le mardi 28 février à 16 h
Comité de Gouvernance	Le mardi 28 mars à 16 h
Comité des Secteurs	Le mardi 4 avril à 16 h

Comme stipulé dans le *Règlement de procédure*, selon l'extrait\* ci-dessous, les membres sont habituellement nommés lors de la réunion inaugurale d'organisation, à la suite d'une élection scolaire. Chaque année, ces nominations sont revues, lors de la réunion annuelle d'organisation qui se tient en décembre.

\*Extrait, p. 32 :

« (...) 9.2 Membres

Lors de la réunion inaugurale d'organisation ou de la réunion annuelle d'organisation, le Conseil désigne les membres siégeant aux comités suivants en suivant les principes ci-dessous :

9.2.1 Les membres ont l'occasion d'indiquer leurs préférences pour siéger aux divers comités du Conseil.



9.2.2 Chaque membre est tenu de siéger à un minimum de deux (2) comités.

9.2.3 Un siège par comité est réservé pour un membre n'ayant pas siégé au dit comité au cours du mandat de quatre ans, à l'exception du comité de vérification et le CCED. L'objectif est de favoriser le développement professionnel des membres du Conseil. Si l'intérêt est plus grand que la composition prévue d'un comité, les membres sont choisis par un tirage au sort.

9.2.4 Deux (2) membres sont nommés à titre de suppléant à chacun des comités, à l'exception du comité de vérification. (...) »

Il est à noter que la politique 1,20 *Gouvernance – Comités du Conseil*, précise que si le nombre de personnes intéressées au comité devenait plus élevé que le nombre de places disponibles, les membres seraient choisis par tirage au sort.

Nous invitons donc les membres du Conseil à sélectionner les membres des 3 comités permanents à l'aide des annexes A, B, C:

- 2 membres au Comité de Gouvernance, en plus de 2 membres suppléants ;
- 3 membres au Comité des Secteurs, en plus de 2 membres suppléants ;
- 3 membres au Comité Éducation, équité, diversité en inclusion, en plus de 2 membres suppléants.

**II EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 portant sur les *Nominations aux comités permanents* soit reçu.

**QUE** le Conseil procède à la sélection des membres qui siégeront aux comités permanents.

**Préparé par :**

Tricia Verreault

Surintendante exécutive de l'éducation

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim,

Michel Laverdière

P. j. (3)

Le 16 février 2023

**NOMINATION AU COMITÉ DE GOUVERNANCE****À nommer deux membres du Conseil  
en plus du membre de facto et deux membres suppléants**

Membres en 2023	Membres suppléants pour 2023
_____ Présidence ou vice-présidence du Conseil (membre de facto)	
XXX	XXX
XXX	XXX

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le 16 février 2023

**NOMINATION AU COMITÉ  
ÉDUCATION, ÉQUITÉ, DIVERSITÉ ET INCLUSION**

**À nommer (3) membres du Conseil et deux membres suppléants**

Membres en 2023	Membres suppléants pour 2023
XXX	
XXX	XXX
XXX	XXX

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le 16 février 2023

**NOMINATION AU COMITÉ DES SECTEURS :****AFFAIRES, COMMUNICATION, IMMOBILISATION,  
RESSOURCES HUMAINES****À nommer (3) membres du Conseil et deux membres suppléants**

Membres en 2023	Membres suppléants pour 2023
XXX	
XXX	XXX
XXX	XXX

Proposé par : \_\_\_\_\_

Appuyé par : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Orientations budgétaires 2023-2024**

---

**SITUATION ACTUELLE**

Bien que le Ministère n'ait pas encore annoncé les subventions pour l'année scolaire 2023-2024, l'administration débute les étapes de préparation du Budget pour la prochaine année scolaire.

L'administration travaille actuellement avec les hypothèses suivantes :

- il n'y aura pas de changements importants aux Subventions pour les besoins d'élèves (SBE);
- il n'y aura probablement pas d'augmentation suffisante au SBE pour contrebalancer l'inflation; et
- les fonds alloués pour la récupération de l'apprentissage suite à la COVID-19 ne seront pas maintenus (le Conseil a reçu 2,4 millions de dollars en 2022-2023).

De plus, l'administration projette une diminution de ses effectifs pour la prochaine année scolaire.

**EFFECTIFS SCOLAIRES**

Le Conseil prévoit pour la première fois une diminution de ses effectifs de 26 élèves, soit (0,2%) en comparaison aux effectifs datés du 31 octobre 2022.

<b>Palier</b>	<b>Budget révisé 2022-2023</b>	<b>Budget 2023-2024</b>	<b>Changement</b>
Élémentaire	10 724	10 557	(167)
Secondaire	2 399	2 540	141
<b>Total</b>	<b>13 123</b>	<b>13 097</b>	<b>(26)</b>

**ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES**

Le budget est préparé dans la perspective du Plan stratégique 2021-2025 du Conseil et de ses orientations :

1. Déployer des outils et des approches qui favorisent le plein épanouissement des élèves.
2. Former des citoyennes et des citoyens du monde responsables et respectueux de la diversité.

3. Rendre l'offre scolaire et parascolaire francophone plus diversifiée et accessible.
4. Préconiser une planification concertée axée sur l'efficacité et l'écoresponsabilité.
5. Accroître la capacité de recruter et de retenir un personnel épanoui, qualifié et compétent.
6. Offrir des environnements modernes propices à l'apprentissage et à l'innovation pédagogique.
7. Appuyer le personnel des écoles avec des services adaptés aux besoins locaux.
8. Encourager l'engagement et la participation des familles.
9. Tisser des liens de collaboration qui soutiennent la vitalité et la visibilité de la communauté francophone.
10. Cultiver l'équité et l'inclusion, et valoriser la diversité.
11. S'acquitter de nos responsabilités vis-à-vis de nos communautés et de nos partenaires avec rigueur et diligence.
12. Veiller à la transparence, à l'équité, à l'efficacité et à la redevabilité dans le déploiement des ressources humaines, matérielles et financières.
13. Promouvoir un climat positif qui soutient le rendement et le bien-être des élèves et du personnel.

La préparation du budget est aussi basée sur les principes suivants :

- le budget doit être équilibré;
- les initiatives doivent aider à améliorer le rendement des élèves, à améliorer l'efficacité et l'efficience du Conseil et de ses écoles ou répondre au plan stratégique en cours;
- les exigences de dotation selon l'effectif de classes primaires doivent être respectées;
- les exigences de dotation pour le choix de cours au palier secondaire doivent être satisfaites;
- des initiatives doivent être mises de l'avant pour favoriser le rayonnement du Conseil;
- les ententes collectives et l'encadrement provincial doivent être respectés;
- les budgets des divers services et secteurs doivent être revus pour effectuer des économies;
- les écoles et les secteurs sont dotés de personnel selon les subventions ministérielles pour les initiatives et la réalité des effectifs scolaires;
- les initiatives du ministère de l'Éducation doivent être respectées; la transparence doit être assurée.

## **PROCESSUS BUDGÉTAIRE**

Le processus budgétaire du Conseil suit les étapes suivantes :

1. Prévoir les effectifs scolaires. La majorité du financement en découle.
2. Calculer la dotation du personnel selon les besoins particuliers des écoles et selon les règlements ministériels.
3. Établir les budgets des divers secteurs et services en fonction du plan stratégique, des orientations budgétaires, des effectifs et des projets prévus (par exemple : contrats de fonctionnement, frais de déplacement, la conciergerie, l'entretien, les frais de service).
4. Estimer les subventions à recevoir.
5. Revoir l'écart budgétaire entre les revenus et les dépenses prévues et ajuster la dotation et les budgets des différents secteurs et services.
6. Présenter la dotation et les prévisions budgétaires estimées lors de la rencontre du Conseil **en mai**. Lors de cette rencontre, l'administration demande l'approbation pour débiter le processus de dotation des postes qui ont une incidence directe sur les écoles.
7. Revue finale des projections budgétaires et entrée des données dans l'outil SIFE du Ministère. Ceci permet d'assurer que le budget respecte les attentes du Ministère.
8. Finaliser le cartable de présentation du Budget.
9. Présenter et approuver le budget à la rencontre du Conseil **de juin**.
10. Soumettre le budget approuvé au Ministère.

## **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *Orientations budgétaires 2023-2024* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve les orientations budgétaires telles que présentées dans le présent rapport.

### **Préparé par :**

Le surintendant des affaires et trésorier  
Jason Rodrigue

### **Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière



Le 16 février 2022

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Rapport n° 3 (2022-2023) - Comité de vérification (CV)****PRÉAMBULE**

Le Comité de vérification a tenu la rencontre n° 3 de 17 h 00 à 17 h 31 le 7 février 2023 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseiller Fortin.

<b>Membres du Conseil :</b>	Mme Geneviève Oger, présidente du conseil M. Benoit Fortin, vice-président du conseil M. David Paradis, conseiller scolaire
<b>Membre externe :</b>	M <sup>me</sup> Ouma Cuniah
<b>Membre externe absent :</b>	M <sup>me</sup> Alvyde Ndzana
<b>Membres de l'équipe de vérification :</b>	Mme Joëlle Huneault, dirigeante principale M <sup>me</sup> Marianne Koly, vérificatrice interne sénior M. Nazorio Kone, vérificateur interne sénior
<b>Représentants de l'administration du CS Viamonde :</b>	M. Michel Laverdière, direction de l'éducation par intérim M. Jason Rodrigue, surintendant des affaires M <sup>me</sup> Corine Céline, secrétaire de séances

**Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :**  
[septembre 2022-juin 2023](#)

Votre comité vous informe :

1. qu'il a procédé à l'élection de la présidence du comité de vérification à la suite de la constitution du nouveau Conseil. Conseiller Fortin a été réélu président pour cette année.
2. qu'il a reçu la Charte du Comité de Vérification comme référence pour les nouveaux membres. La Charte avait été approuvée par le Conseil au mois de septembre 2023.

3. qu'il a reçu le tableau de bord sommatif sur l'état de l'avancement des projets de vérification interne de l'équipe provinciale de vérification interne des conseils scolaires de langue française de l'Ontario (EPVI).
  
4. que les membres du Conseil sont invités à deux séances d'information au courant du mois de février 2023 par l'Équipe provinciale de vérification interne des conseils scolaires de langue française de l'Ontario (EPVI). Ces séances permettront aux membres du comité de Vérification de comprendre le fonctionnement du comité ainsi que les rôles et responsabilités et de prendre connaissance des activités du comité de vérification.
  
5. que la date de la prochaine rencontre se tiendra à 17 heures le 6 juin 2023.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *Rapport n° 3 (2022-2023)* – *séance publique du comité de vérification* soit reçu.

**Préparé par :**

Le surintendant des affaires  
Jason Rodrigue

**Présenté par :**

Le président du comité  
Benoit Fortin

Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Rapport n° 3 (2022-2023) – Comité consultatif pour l'équité, la diversité, l'inclusion et les droits de la personne (CDP)**

---

**PRÉAMBULE**

Le comité a tenu la rencontre n° 3 de 17 h à 18 h 15 le 25 janvier 2023 par vidéoconférence, sous la présidence de Conseillère Richez.

<b>Membres du Conseil présents :</b>	Mme Kristine Dandavino, Conseillère scolaire (17h30) Mme Emmanuelle Richez, Conseillère scolaire Mme Geneviève Oger, Présidente du Conseil
<b>Membre du Conseil absent :</b>	Mme Stefania Sigurdson Forbes, Conseillère scolaire
<b>Représentante du comité consultatif de l'enfance en difficulté (CCED)</b>	Mme Aimable Manoushka
<b>Représentant des membres du personnel du CS Viamonde</b>	M. Yves Dumorné, enseignant à l'École secondaire Gabriel-Dumont
<b>Représentante du comité de participation des élèves du CS Viamonde</b>	Mlle. Nour Alhuda Serhan, Élève à l'École secondaire de Lamothe-Cadillac
<b>Représentante d'organisme présent :</b>	Mme Yann Vivette Tsoigni de l' <i>Institut Résiliences</i>
<b>Représentants d'organismes absents :</b>	Mme Kenza Zoughi, Représentante du <i>Réseau Femmes d Sud-Ouest de L'Ontario</i> M. Arnaud Baudry, Représentant de <i>FrancoQueer</i>
<b>Représentants de l'administration du CS Viamonde</b>	Mme Shondra Mings, Agente en équité et droits de la personne M. Hugues Kamga, Surintendant de l'éducation Mme Corine Céline, Secrétaire de séances

Voici le lien pour accéder à la documentation de la réunion :

[https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation\\_des\\_Comites/documentation\\_CDP\\_-\\_25\\_janvier\\_2023.pdf](https://csviamonde.ca/fileadmin/viamonde/Documentation_des_Comites/documentation_CDP_-_25_janvier_2023.pdf)



Votre comité vous informe :

1. qu'il a reçu une mise à jour sur le changement des Comités permanents du Conseil par Mme Geneviève Oger, Présidente du Conseil.
2. que Conseillère Richez a été élue comme présidente de séance.
3. qu'il a adopté le procès-verbal de la rencontre N°2 tenue le 3 octobre 2022.
4. qu'il a reçu le rapport sur les résultats aux tests de l'OQRE, 3<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année en (lecture, écriture et mathématique), 9<sup>e</sup> année (Test provincial de mathématiques) et le test provincial de compétences linguistiques pour l'année scolaire 2021-2022 de quelques sous-groupes d'élèves.
5. qu'il a reçu le rapport portant sur l'accueil et l'accompagnement des élèves inscrits aux programmes ALF ou PANA au sein du Conseil scolaire Viamonde.
6. qu'il a reçu un rapport portant sur l'accueil et accompagnement des élèves transgenres, non binaires et en questionnement par rapport au genre dans les écoles du CS Viamonde.
7. qu'il a reçu un rapport portant sur les activités systémiques qui soutiennent l'équité, la diversité et les droits de la personne qui ont eu lieu dans les écoles du CS Viamonde.
8. qu'il a invité les membres du CDP à envoyer par courriels des suggestions de sujets pour discussion aux prochaines rencontres.
9. qu'il a reçu une mise à jour des organismes présents au comité.

**IL EST DONC RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *Rapport n° 3 (2022-2023) - CDP* soit reçu.

**Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation,  
Hugues Kamga Wambo

**Présenté par :**

La présidente du comité,  
Emmanuelle Richez

Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : CALENDRIERS SCOLAIRES 2023-2024**

---

**ANTÉCÉDENTS**

Pour faire suite à la note de service du ministère de l'Éducation en janvier dernier, une ébauche des calendriers scolaires (élémentaire et secondaire) a été présentée aux membres du Conseil le 18 janvier 2023 pour envoi en consultation. Le processus de consultation fut lancé le 19 janvier auprès du comité de participation des parents, des conseils d'école, des directions d'école et des présidences des syndicats de l'AEFO, de la FEESO et du SCFP.

Les ébauches de calendriers scolaires ont été élaborées en tenant compte des partenariats pour le transport scolaire avec les conseils scolaires limitrophes, plus particulièrement le Conseil scolaire catholique MonAvenir ainsi que le Conseil scolaire catholique Providence.

**Compilation des résultats**

Vous trouverez à l'annexe A la compilation des commentaires reçus à la suite de la consultation auprès des instances habituelles.

Dix-neuf (19) réponses ont été reçues : 6 (directions d'écoles), 10 (conseils d'école et parents), 2 (AEFO), 1 (FEESO) et 0 (SCFP). Des 19 réponses reçues, 15 répondants acceptent l'ébauche du calendrier scolaire tel que soumis. Quelques commentaires ont également été reçus :

- Une personne s'interroge sur la raison pour laquelle les secrétaires et le personnel de bibliothèque doivent rentrer travailler le vendredi 1<sup>er</sup> septembre et 8 mars alors que les autres peuvent rester chez eux.
- Certains groupes demandent de déplacer une journée pédagogique du mois d'août ou de décembre en novembre 2023.
- Une personne aime beaucoup l'espacement des journées pédagogiques
- Certains groupes aiment que les journées pédagogiques soient les vendredis
- Une personne suggère que les enseignants devraient avoir plusieurs journées pédagogiques.
- Une personne s'interroge sur le fait que les vendredis avant toute une semaine de relâche en mars soit un jour de congé.

## **CONCLUSION**

Les calendriers présentés à l'annexe B prévoient que la rentrée scolaire pour les élèves soit le 5 septembre 2023. L'année scolaire se terminerait le 27 juin 2024.

L'ajout des deux journées pédagogiques avant la rentrée scolaire des élèves ferait en sorte que le personnel scolaire débiterait le 30 août 2023.

À la suite des suggestions et commentaires reçus lors de la consultation, la journée pédagogique qui était prévue le 1<sup>er</sup> décembre 2023 a été changée au 24 novembre 2023.

Vous trouverez à l'annexe B la version des calendriers scolaires (élémentaire et secondaire) proposés pour 2023-2024.

## **IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *Calendriers scolaires 2023-2024* soit reçu.

**QUE** les calendriers scolaires 2023-2024 fournis en annexe soient approuvés.

### **Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation  
Roland Desloges

### **Présenté par :**

La directrice de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière

p. j. (2)

## Résultats consultation Calendriers scolaires 2023-2024

Nombre de réponses reçues : 19

- Directions d'école: 6
- Conseils d'école et parents : 10
- Comité de participation des parents : 0
- Présidence et membres de l'AEFO : 2
- Présidence et membres de la FEESO : 1
- Présidence et membres de la SCFP : 0
- Présidence de l'ADFO : 0

Nombre de répondants qui acceptent l'ébauche du calendrier scolaire tel que soumis : 15\*  
(\* à noter que très souvent les gens qui approuvent ne font pas de commentaire)

<b>Commentaires soumis par le président de l'AEFO pour l'ensemble des calendriers :</b>

<b>Commentaires soumis par des membres de l'AEFO pour l'ensemble des calendriers :</b>

<b>Commentaires soumis par la présidente de la FEESO :</b>

<b>Commentaires soumis par des membres de la FEESO pour l'ensemble des calendriers :</b>

<b>Commentaires soumis par le président de la SCFP :</b>

<b>Commentaires soumis par des membres de la SCFP pour l'ensemble des calendriers :</b>

<b>Commentaires soumis par le président de l'ADFO :</b>

Annexe A

Commentaires soumis par les directions d'école, les membres du personnel enseignant et le personnel de soutien	
<b>Congés</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Pour les secrétaires et techniciens en bibliothèque, pour quelle raison que nous devons rentrer travailler le vendredi pour la journée de congé du 1er septembre et du 8 mars, et que les autres peuvent rester à la maison. Je ne me souviens pas qu'il nous aille expliquer cette raison ou si cela a été fait, serait-il possible de réexpliquer la raison de ce congé qu'on doit travailler. Et si les directions ne sont pas là comment faites-vous pour savoir si la personne est au travail oui ou non pour justifier leur présence?</li> </ul>
<b>Journées pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Ajouter une journée pédagogique au mois de novembre (au lieu d'en avoir en août)</li> <li>• Il faudrait enlever une journée pédagogique au mois d'août et en ajouter une au mois de novembre ou prendre celle de du mois de décembre et la mettre au mois de novembre.</li> <li>• Est-ce qu'il serait possible de mettre une journée pédagogique dans le mois de novembre, c'est le seul mois qui n'a aucun congé durant l'année scolaire?</li> <li>• J'aime beaucoup l'espacement des journées pédagogiques, qui nous permettra de travailler certains dossiers à des moments opportuns pendant l'année.</li> <li>• Nous apprécions que les journées pédagogiques soient les vendredis.</li> </ul>
<b>Autres</b>	

Commentaires soumis par le Conseil d'école ou les parents :

<b>Congés</b>	
<b>Journées pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les enfants sont fatigués rendu au mois de novembre. Il faudrait enlever une journée pédagogique au mois d'août et en ajouter une au mois de novembre ou prendre celle de du mois de décembre et la mettre au mois de novembre.</li> <li>• L'ébauche du calendrier de l'élémentaire est acceptée telle que soumise. Par contre, une suggestion serait de bouger la journée pédagogique du 20 octobre au début novembre, car il n'y a aucun congé pendant ce mois-là. Cela aiderait les parents.</li> <li>• Les enseignants devraient avoir plusieurs journées pédagogiques.</li> <li>• J'ai seulement un commentaire/question – pourquoi est-ce qu'il y a un jour de congé le vendredi avant toute une semaine de relâche en mars? Je ne comprends pas cela.</li> </ul>
<b>Autres</b>	



Calendrier scolaire 2023-2024

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil

**ÉBAUCHE-après consultation**

Conseil scolaire Viamonde	
Palier : <input checked="" type="checkbox"/> élémentaire	<input type="checkbox"/> secondaire
Écoles : Toutes les écoles du Conseil scolaire Viamonde	

MOIS	Journées d'enseignement élémentaire	Journées pédagogiques	Journées d'examen prévues	1 <sup>ère</sup> semaine					2 <sup>e</sup> semaine					3 <sup>e</sup> semaine					4 <sup>e</sup> semaine					5 <sup>e</sup> semaine									
				L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V					
Août		2			1	2	3	4		7	8	9	10	11		14	15	16	17	18		21	22	23	24	25		28	29	30	31		
Septembre	19							1	C	F	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29			
Octobre	20	1			2	3	4	5	6	F	9	10	11	12	13	16	17	18	19		P	20	23	24	25	26	27	30	31				
Novembre	21	1				1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24		P	27	28	29	30				
Décembre	16							1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22			F	F	C	C	C	29		
Janvier	18				1	2	3	4	5	F	C	C	C	C		8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31
Février	19	1						1	2		P	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16			F	19	20	21	22	23	26	27	28	29
Mars	14							1	4	5	6	7	8		C	C	C	C	C	C		18	19	20	21	22	25	26	27	28	29	F	
Avril	21				1	2	3	4	5	F						8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	
Mai	22					1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17			F	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31		
Juin	17	2			3	4	5	6	7		P	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21			F	24	25	26	27	28				
<b>Total secondaire</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>Remarque :</b> Le calendrier scolaire 2023-2024 donne la possibilité de 194 jours de classe entre le 1er septembre 2023 et le 30 juin 2024. Chaque année scolaire comprend au moins 195 jours de classe dont <b>trois</b> jours sont désignés par le conseil comme journées pédagogiques rattachées aux priorités provinciales en matière d'éducation telles qu'énumérées dans la Note Politique/Programme #151. Quatre autres jours peuvent être désignés par le conseil comme journées pédagogiques. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil scolaire peut désigner jusqu'à dix journées d'enseignement comme journées d'examen.																													
<b>Total secondaire</b>	<b>187</b>	<b>7</b>	<b>0</b>																														
				<b>194</b>																													

Calendrier scolaire 2023-2024

**ÉBAUCHE-après consultation**

Légende :

F	Jour férié
P	Journée pédagogique
C	Congé désigné par le Conseil
E	Journée d'examen prévue (9e à la 12e année)

Conseil scolaire Viamonde	
Palier :	<input type="checkbox"/> élémentaire <input checked="" type="checkbox"/> secondaire
Écoles :	Toutes les écoles du Conseil scolaire Viamonde

MOIS	Journées d'enseignement élémentaire	Journées pédagogiques	Journées d'examen prévues	1 <sup>ère</sup> semaine					2 <sup>e</sup> semaine					3 <sup>e</sup> semaine					4 <sup>e</sup> semaine					5 <sup>e</sup> semaine						
				L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V	L	M	M	J	V		
Août		2			1	2	3	4	7	8	9	10	11	14	15	16	17	18	21	22	23	24	25	28	29	P	P			
Septembre	19							1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29		
Octobre	20	1		2	3	4	5	6	9	10	11	12	13	16	17	18	19	20	23	24	25	26	27	30	31					
Novembre	21	1			1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30				
Décembre	16							1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29		
Janvier	14		4	1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30	31				
Février	18	1	1				1	2	5	6	7	8	9	12	13	14	15	16	19	20	21	22	23	26	27	28	29			
Mars	14							1	4	5	6	7	8	11	12	13	14	15	18	19	20	21	22	25	26	27	28	29		
Avril	21			1	2	3	4	5	8	9	10	11	12	15	16	17	18	19	22	23	24	25	26	29	30					
Mai	22					1	2	3	6	7	8	9	10	13	14	15	16	17	20	21	22	23	24	27	28	29	30	31		
Juin	12	2	5	3	4	5	6	7	10	11	12	13	14	17	18	19	20	21	24	25	26	27	28							
<b>Total secondaire</b>		<b>7</b>	<b>0</b>	<b>Remarque :</b> Le calendrier scolaire 2023-2024 donne la possibilité de 194 jours de classe entre le 1er septembre 2023 et le 30 juin 2024. Chaque année scolaire comprend au moins 195 jours de classe dont <b>trois</b> jours sont désignés par le conseil comme journées pédagogiques rattachées aux priorités provinciales en matière d'éducation telles qu'énumérées dans la Note Politique/Programme #151. Quatre autres jours peuvent être désignés par le conseil comme journées pédagogiques. Les autres jours de classe constituent des journées d'enseignement. Un conseil scolaire peut désigner jusqu'à dix journées d'enseignement comme journées d'examen.																										
<b>Total secondaire</b>	<b>177</b>	<b>7</b>	<b>10</b>	<b>194</b>																										

Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE****Objet : Sorties éducatives****PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (le Conseil) reconnaît la valeur pédagogique des activités organisées par le personnel enseignant à l'extérieur de la salle de classe comme étant un excellent complément à l'éducation et au bien-être des élèves. Le Conseil appuie la planification et l'organisation de sorties éducatives à caractère scientifique, culturel, social ou sportif, menées à l'échelle locale, provinciale, nationale ou internationale dans un contexte sain et sécuritaire.

Le coût des sorties éducatives peut varier selon plusieurs facteurs (p. ex., nombre d'élèves participant à l'activité, l'endroit de la sortie, organisation des activités de levée de fonds, choix d'une compagnie externe pour l'organisation de l'activité).

**DÉFINITION**

Une sortie éducative se définit comme toute activité préalablement approuvée ayant lieu à l'extérieur de la propriété de l'école. Elle vise à enrichir l'expérience d'apprentissage et le bien-être des élèves dans le cadre du programme d'enseignement ou en dehors de celui-ci et est organisée par l'école ou le Conseil.

Conformément au processus d'approbation des sorties éducatives, l'administration est responsable de l'approbation des sorties de catégorie 1 et 2 ayant lieu en Ontario tandis que le Conseil doit approuver les sorties de catégorie 2 et 3 ayant lieu à l'extérieur de la province ou hors du pays et celles prévoyant des nuitées.

Les sorties éducatives à l'extérieur de la province, ci-après, sont prévues :

***Montréal, Québec***

<b>Lieu :</b>	Montréal, Québec
<b>École :</b>	École secondaire Franco-Niagara
<b>Date :</b>	9 au 12 mai 2023
<b>Niveau d'études :</b>	7 <sup>e</sup> et 8 <sup>e</sup> année
<b>Nombre d'élèves :</b>	46
<b>But du voyage :</b>	Voyage de découverte : Cirque de Verdun, espaces pour la vie - Biodôme, Insectarium, jardins botaniques, Biosphère, Planétarium.
<b>Coût par élève :</b>	451\$
<b>Montant défrayé par l'élève :</b>	451\$ (sans les levées de fonds)
<b>Montant défrayé par l'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par le conseil d'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par un autre organisme :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par une autre subvention :</b>	3 000 \$
<b>Coût total de l'activité :</b>	20 775 \$

**Montréal, Québec**

<b>Lieu :</b>	Montréal, Québec
<b>École :</b>	École secondaire Le Caron
<b>Date :</b>	24 au 26 mai 2023
<b>Niveau d'études :</b>	12 <sup>e</sup> année
<b>Nombre d'élèves :</b>	22
<b>But du voyage :</b>	Voyage culturel : tour guidé du Centre Bell des Canadiens de Montréal, Vieux Montréal, poste d'observation du Mont Royal, Planétarium, visite à vélo guidée, Basilique Notre Dame, Campus McGill, Musée Pointe-à-Callière.
<b>Coût par élève :</b>	909 \$
<b>Montant défrayé par l'élève :</b>	909 \$ (avant les levées de fonds)
<b>Montant défrayé par l'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par le conseil d'école :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par un autre organisme :</b>	0 \$
<b>Montant défrayé par une autre subvention :</b>	2 000 \$
<b>Coût total de l'activité :</b>	22 000 \$

Les sorties proposées respectent la politique 3,26 du CS Viamonde sur les sorties éducatives.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *Sorties éducatives* soit reçu.

**QUE** les demandes pour les sorties dont le présent rapport fait l'objet, soient approuvées.

**Préparé par :**

La surintendante de l'éducation,  
Isabelle Turcotte

La surintendante de l'éducation par intérim,  
Mirela Lonian

**Présenté par :**

Le directeur de l'éducation par intérim,  
*Michel Laverdière*

Le 16 février 2023

**AUX MEMBRES DU CONSEIL SCOLAIRE VIAMONDE**

**Objet : Révision de la politique n° 3,103 – Auto-identification  
volontaire des élèves autochtones**

---

**PRÉAMBULE**

Conformément au cycle de révision des politiques du Conseil qui a établi à quatre ans, la *politique 3,103 Auto-identification volontaire des élèves autochtones* (anciennement la *politique 3,18 Auto-identification volontaire des élèves autochtones*) a été revue.

**SITUATION ACTUELLE**

Vous trouverez à l'Annexe A la version finale de la *Politique 3,103 Auto-identification volontaire des élèves autochtones* qui inclut des changements. Cette version fait suite à l'examen de recommandations reçues dans le cadre de la consultation de l'équipe d'Éducation autochtone du Conseil scolaire Viamonde.

Vous trouverez à titre informatif à l'Annexe B les Directives administratives.

La nouvelle politique et les directives administratives prendront effet à la suite de l'approbation de ce rapport.

**IL EST RECOMMANDÉ :**

**QUE** le rapport en date du 16 février 2023 intitulé *Révision de la politique n° 3,103 – Auto-identification volontaire des élèves autochtones* soit reçu.

**QUE** le Conseil approuve la *Politique n° 3,103 – Auto-identification volontaire des élèves autochtones* telle que présentée.

**Préparé par :**

Le surintendant de l'éducation par intérim,  
Olivier St-Maurice

**Présenté par :**

La direction de l'éducation par intérim  
Michel Laverdière

p. j. (2)

## ÉCOLES – ADMINISTRATION ET FINANCES

Politique n° 3,1038

### AUTO-IDENTIFICATION VOLONTAIRE

Approuvée le 21 avril 2012

Révisée le 16 février 2023

Prochaine révision en 2026-2027

Page 1 de 2

### PRÉAMBULE

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après le Conseil) s'engage à préconiser les stratégies énumérées dans le Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuits. Le Conseil s'engage à respecter l'article 8.1 de la Loi sur l'éducation quant à la collecte et à l'utilisation des renseignements personnels cumulés dans le cadre du processus d'auto-identification des élèves autochtones.

En conformité au principe directeur énoncé dans la politique 3,15 Équité et éducation inclusive de reconnaître et d'éliminer les obstacles, le Conseil s'engage à s'engager à bâtir avec les élèves, les familles et la communauté, un milieu propice à l'apprentissage de tous;

estime que chaque élève doit recevoir une éducation de la plus haute qualité qui répond à ses besoins et à ses intérêts;

élabore et met en œuvre des pratiques d'enseignement et d'apprentissage assurant l'épanouissement et la réussite de tous les élèves.

Ainsi, il développe des stratégies afin permettant de minimiser tout écart d'apprentissage qui pourrait exister entre les élèves autochtones et non autochtones.

### ÉNONCÉ DE POLITIQUE

Le Conseil a en place un processus volontaire et confidentiel d'auto-identification des élèves autochtones, et ce, dans le but de pouvoir mieux déterminer les programmes et services à offrir dans ses écoles.

Les données recueillies par l'entremise du processus d'auto-identification volontaire sont utilisées pour aider à mieux définir, monitorer et améliorer les programmes, les services et les ressources spécifiques offerts aux élèves autochtones. Les données recueillies sont protégées conformément à La Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée de l'Ontario, à la politique No1,09 Accès à l'information et protection de la vie privée ainsi qu'à toutes autres lois régissant la confidentialité des informations contenues tout comme les autres données confidentielles contenues dans le dossier scolaire de l'Ontario.

### DÉFINITIONS

**ÉCOLES – ADMINISTRATION ET FINANCES**

Politique n° 3,1038

**AUTO-IDENTIFICATION  
VOLONTAIRE**

Page 2 de 2

---

L'identification des élèves autochtones se fait conformément à la *Loi constitutionnelle de 1982* (Article 35) qui stipule que « les peuples autochtones du Canada » comprennent les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada :

- élèves des Premières nations qui habitent des collectivités des Premières nations et qui fréquentent des écoles élémentaires ou secondaires financées par la province dans le cadre d'une entente sur les frais de scolarité;
- élèves des Premières nations qui habitent dans un lieu relevant de la compétence d'un conseil scolaire et qui fréquentent des écoles élémentaires ou secondaires financées par la province;
- élèves Métis qui fréquentent des écoles élémentaires ou secondaires financées par la province;
- élèves inuit qui fréquentent des écoles élémentaires ou secondaires financées par la province.

**RÉFÉRENCES**

*Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières nations, des Métis et des Inuit, 2007.*

*Les chemins de la réussite pour les élèves des Premières nations, Métis et Inuit – Élaboration de politique pour une auto-identification volontaire et confidentielle des élèves autochtones – Pratiques réussies à l'intention des conseils scolaires de l'Ontario, 2007.*

*Loi constitutionnelle de 1982 (Article 35)*

*Loi sur l'éducation, article 8.1*

ÉCOLES – ADMINISTRATION ET FINANCES BÉDUCATION  
ET ÉCOLES  
Directives administratives n° 3,1038

**AUTO-IDENTIFICATION  
VOLONTAIRE**

Approuvées le 21 avril 2012  
Révisées le ~~12 avril 2016~~  
février 2023 Prochaine révision  
en ~~2022-2023~~

Page 1 de 2

**PRÉAMBULE**

Le Conseil scolaire Viamonde (ci-après le Conseil) s'engage à croire qu'il est important d'offrir un milieu scolaire qui favorise l'apprentissage et la réussite de tous les élèves et qui permet d'identifier et adresser les iniquités ayant un impact sur les élèves provenant de groupes ou communautés marginalisés. Le Conseil a donc un processus d'auto-identification des élèves autochtones, et ce, dans le but de pouvoir mieux déterminer, monitorer et analyser l'efficacité des programmes et services à offrir offerts aux élèves autochtones dans ses écoles.

**PROCESSUS D'AUTO-IDENTIFICATION MODALITÉS**

**1. Processus d'auto-identification**

- 1.1 Les parents, tuteurs ou tutrices des élèves, les ou élèves de 18 ans et plus, peuvent identifier leur enfant/élève ou la famille lors de son l'inscription initiale de l'élève dans une école du Conseil en cochant la case appropriée sur le formulaire d'inscription. Les élèves de 16 ou 17 ans soustraits de l'autorité parentale ainsi que les élèves de 18 ans et plus peuvent également s'auto-identifier à l'inscription.
- 1.2 De plus, en début d'année scolaire, chaque école fait parvenir à tous les parents, tuteurs ou tutrices envoie aux familles des élèves de 18 ans et plus, le formulaire de renseignements de l'élève leur demandant d'afin d'y apporter les tout changements nécessaires à l'information aux renseignements personnels. Les parents, tuteurs ou tutrices, les ou les élèves de 18 ans et plus, ou les élèves de 16 ou 17 ans soustraits de l'autorité parentale. Ainsi, il est possible de peuvent ainsi choisir :
- d'identifier l'élève ou sa famille, ou, dans le cas d'élèves de 16 ou 17 ans soustraits de l'autorité parentale ou d'élèves âgés de 18 ans et plus, ils peuvent s'auto-identifier la famille, en début d'année scolaire s'ils ne l'ont pas si cela n'a pas été fait lors de l'inscription initiale;
  - de modifier l'auto-identification d'un élève ou d'une famille déjà identifiées soumise.
- 1.3 Lors de la mise à jour du dossier de l'élève en septembre, la personne au personnel du secrétariat de l'école vérifie l'exactitude des données existantes et s'assure de l'exactitude des données dans le système de gestion de données pour chaque élève.



**ÉCOLES – ADMINISTRATION ET FINANCES** **BÉDUCATION**  
**ET ÉCOLES**  
Directives administratives n° 3,1038

**AUTO-IDENTIFICATION  
VOLONTAIRE**

2. Collecte de données [individuelles des élèves](#)

Les données [cumulées](#) servent à offrir des programmes et des ressources additionnelles spécifiques aux élèves autochtones en :

- tenant compte des circonstances uniques de la population autochtone telles que, mais non limitées, aux besoins et circonstances locales, aux besoins culturels, à la disponibilité de soutien et de ressources;
- créant un milieu d'apprentissage francophone qui favorise la réussite scolaire, tout en répondant aux besoins culturels et identitaires des élèves autochtones;
- recueillant et analysant les données pertinentes au niveau du rendement des élèves autochtones;
- sensibilisant et formant l'ensemble du personnel pour répondre aux besoins des élèves autochtones en tenant compte des réalités locales;
- établissant des partenariats avec les divers services communautaires ayant le mandat de desservir la population autochtone;
- respectant les énoncés de la Politique d'aménagement linguistique (PAL) et du Cadre d'élaboration des politiques de l'Ontario en éducation des Premières Nations, des Métis et des Inuits (ministère de l'Éducation, 2007) dans l'élaboration des services et des programmes aux élèves autochtones.

3. Protection de la vie privée

En élaborant et en mettant en œuvre les directives administratives pour l'[auto-identification auto-identification](#) volontaire et confidentielle des élèves autochtones, le Conseil s'engage à respecter :

- la *Loi sur l'accès à l'information municipale et la protection de la vie privée*
- la *Loi sur l'éducation*
- la Charte canadienne des droits et libertés
- le Code des droits de la personne de l'Ontario.

Tous les renseignements relatifs à l'identification volontaire et confidentielle sont conservés en toute sécurité; ces renseignements ne serviront qu'à des fins d'amélioration des programmes d'éducation au sein du Conseil.

En vue que:

1. L'effet que la colonisation a eu envers les Autochtones, Métis et Inuits (des années 1600 jusqu'à nos jours).
2. L'effet que la colonisation a eu en ce qui concerne la déportation (le grand dérangement) des Acadiens de la Nouvelle-Ecosse, de l'Île Saint Jean (aujourd'hui renommé I.P.E.) et de l'Île Royale (aujourd'hui renommé l'Île du Cap-Breton) (1755-1763).
3. Plusieurs future nouvelles conseillères et conseillers ne connaîtront pas la loi sur l'éducation avant leur assermentation.

Il est proposé d'informer toute personne qui doit faire une assermentation à la table du conseil que l'allégeance au monarque de la Couronne britannique est facultatif (pas requis, choix de la conseillère ou du conseiller).

Proposé par: Yvon Rochefort

Soutenu par: Emmanuelle Richez

Date: 2023-02-06

Signature: *Yvon Rochefort*